

# Statuts des institutions culturelles

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration

## Présentation

---

Le cours présentera les acteurs publics et privés, les différentes sources de financement et les principaux enjeux actuels de la politique culturelle en France. Il vise à fournir aux étudiants les principaux outils d'analyse et à exposer les champs d'étude actuels en matière de politique culturelle.

## Objectifs

---

Acquisition de connaissances théoriques et pratiques.  
Compréhension des évolutions contemporaines en matière de politiques culturelles.

## Évaluation

---

Devoir sur table.

## Pré-requis nécessaires

---

Conformes aux conditions générales d'admission pour le niveau d'études concerné.